

Règlement de Certification

Bachelor Coordinateur de Projets Informatiques

Management de projet développement Full Stack

LE DÉROULEMENT - LES ATTENDUS DE LA FORMATION

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION - LES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

⇒ Pour obtenir le titre, les 4 blocs et les 2 épreuves complémentaires doivent être validés.

- **3 blocs « Management de projet-mise en œuvre d'une solution » => projet FIL ROUGE**

Contexte => réponse à un appel d'offres fictif (ou POC – partenaire) : cadrage ; spécifications ; architecture ; planning ; veille, risques, dimension responsable.

Modalités => travail en équipe projet, dossier-conception partagé (chaque étudiant rédige une partie).

- ❖ **Bloc 1 : Piloter un projet informatique**

- 1 soutenance WorkShop de cadrage (1er décembre)
- 1 soutenance technico-fonctionnelle (9 février)

- ❖ **Bloc 2 : Coordonner une équipe projet**

- 1 soutenance de présentation du projet au client (28 juin)
- Retour d'expérience (29 juin)

- ❖ **Bloc 3 : Superviser la mise en œuvre d'un projet informatique**

- Évaluation corrective du mémoire technique (28 juin)

- **1 Bloc Développement Full-Stack (développement Front et Back)**

- Evaluations multiformes

- **Deux épreuves complémentaires individuelles** : Choix d'une mission réalisée en alternance

- Correction du rapport d'activité par Monsieur AMMAR et le référent d'entreprise (28 juin)

- Soutenance du rapport d'activité autour d'une mission (29-30 juin) : Jury – M AMMAR – Mme HOUGRON et le référent d'entreprise

PRESENTATION DES BLOCS

BC1 – Piloter un projet informatique

LES ATTENDUS

- Recueillir, analyser et comprendre les besoins du client pour proposer des solutions adaptées.
- Rédiger des spécifications fonctionnelles et techniques pour garantir la faisabilité du projet.
- Mettre en place un plan de gestion de projet (Agile, Waterfall) ainsi qu'un planning.

Livrable 1 : Workshop de cadrage le **01 décembre**

Jury : Dominique ASTE, Charles HALLER (Product Owner), Virginie HOUGRON, Fethi AMMAR

- **Note collective /20 qui compte pour 20 % de la note finale**
- **Critères** : Qualité de la préparation de l'atelier / Pertinences des questions / Qualité des échanges / Qualité de l'expression orale

Livrable 2 : Mémoire technico-fonctionnel à présenter oralement le **9 février** (.PPT)

Ce qu'il faut produire et livrer :

- Contexte et enjeux
- Spécifications fonctionnelles et techniques
- Modèle d'architecture cible
- Zoning / maquettes fonctionnelles / cinématique
- Les outils de pilotage
- Choix technologiques
- Méthodologie de gestion de projet
- Backlog et Retro-planning (planification des sprints)

Jury : Dominique ASTE, Charles HALLER (Product Owner), Olivier SALESSE, Fethi AMMAR

- **Note collective /20 qui compte pour 80 % de la note finale**
- **Critères** : Justification des choix technologiques, méthodologie, outils de gestion de projet, organisation, planification

Modules concernés : Management de projet / Communication-Soft-Skills

BC2 – Coordonner une équipe projet

LES ATTENDUS

- Coordonner les tâches entre les membres de l'équipe et gérer les flux d'information pour assurer la réussite du projet.
- Conduire les réunions de suivi, présenter le projet aux parties prenantes.
- Présenter les résultats du projet de manière claire et professionnelle lors d'une soutenance orale.

Épreuve 1 : « Présentation du projet – bilan méthodologie et communication » le **28 juin**

- Modalités : oral collectif (40 min + 20 min de Q/R)
- Objectifs : présenter le projet via un PPT, ainsi qu'une démonstration de l'application

Ce qu'il faut produire :

- Bilan communication avec le PO
- Bilan communication interne : répartition des tâches, problématiques et désaccords
- Usage des outils

Critères d'évaluation :

- Capacité de convaincre via la démo : maquettes, format de présentation, qualité de réponse aux questions

Notation (80 % de la note finale) :

- Note collective (15 pts) + pondération individuelle de la prise de parole (5 pts).

Jury : Product Owner (Charles HALLER), Fethi AMMAR, Virginie HOUGRON, Dominique ASTE, Olivier SALESSE

Épreuve 2 : « Analyse de la dynamique du projet » le **29 juin**

- Modalités : écrit individuel (2h), livrable de 3 à 5 pages.
- Note (20 % de la note finale) : note individuelle
- Contenu : sens, dynamique, freins, inclusion, apports des compétences collectives.

Notation (20 % de la note finale) :

Jury : Virginie HOUGRON (soft skills)

Modules concernés : Management de projet / Communication-Soft-Skills / Ergonomie des interfaces

BC3 – Superviser la mise en œuvre d’un projet informatique

Épreuve : « mémoire technique »

LES ATTENDUS

- Déployer une infrastructure technique tout en assurant sa sécurité et sa maintenance (environnements de développement).
- Documenter toutes les étapes techniques du projet.
- Identifier et proposer des solutions pour anticiper les risques techniques et les incidents éventuels.

Livrable : document d’architecture technique complet le **28 juin**

Modalités : travail en équipe, dossier-réalisation technique (chaque membre rédige une partie !!).

Note : 100 % de la note du bloc 3

Correcteurs : **Gael DANIEL, Maxime DELSAUX, Jeff MARTINS** (lecture et évaluation le **28 juin**)

Modules concernés : DevOps / Responsabilité digitale / Sécurité digitale

BILAN des 3 Blocs : les modules Management de projet (DAS)– Communication (VHO) – DevOps (JMA) – Responsabilité digitale (GDA) - sécurité (MDE) s’appuient sur le projet “fil rouge” pour évaluer l’obtention de ces trois blocs

PRESENTATION DU BLOC développement FullStack : Coordonner le cycle de vie des applications

LES ATTENDUS :

- Développement côté utilisateurs : intégration d'API, conception d'interfaces interactives.
- Développement côté serveurs : structuration et automatisation du déploiement.

LES EVALUATIONS :

- Selon les intervenants, les évaluations peuvent porter sur des devoirs sur table / POC / évaluations orales / Notation des sprints du projet « fil rouge »
- Validation : moyenne $\geq 10/20$ et aucune note de module $< 8/20$
- Rattrapage : possible pour 1/3 des modules au maximum, une seule fois par module

Le projet annuel, une fois borné :

- Le projet est découpé en sprints avec pour chaque sprint des issues/tâches à réaliser : avec des fonctionnalités obligatoires et des fonctionnalités optionnelles – précisées avant chaque sprint
- Pour chaque sprint un livrable est imposé à une date max
- Chaque intervenant note le livrable (UX/UI, dev front, dev back), libre à lui d'ajouter des tests notés intermédiaires s'il le juge pertinent

Équipe pédagogique concernée :

- Côté utilisateurs : Christopher Espargélière, Nicolas Pineau, Hugo Knorr (React), Olivier Salesse.
- Côté serveurs : Charles Haller (PHP / PHPO), Hugo Knorr (Symfony).

Modules concernés : Ergonomie des interfaces et maquettage / Développement Front / Développement Back

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES : elles évaluent votre alternance en entreprise

1. Rapport d'activité autour d'une mission – « Mise en œuvre d'un projet informatique » à rendre mi-juin

Modalités : mémoire individuel s'appuyant sur une mission réalisée dans le cadre de l'alternance (~30 pages $\pm 10\%$).

Contenu : installation/configuration, sécurité, surveillance, tests, documentation.

Correction : tuteur entreprise + Fethi Ammar (moyenne des deux).

Notation : (Forme + 3 $\times$ Fond) / 4.

2. Soutenance du rapport d'activité autour d'une mission – « Décryptage d'un projet informatique » les 29 et 30 juin

Modalités : oral individuel (20 min + 10 min Q/R)

Contenu : besoins, specs, méthode, architecture, ressources, ordonnancement, gestion des incidents.

Jury : Tuteur entreprise, Fethi AMMAR, Virginie HOUGRON.

REGLES DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION

Blocs communs : chaque épreuve $\geq 10/20$.

Bloc optionnel (BC5) : moyenne $\geq 10/20$ et aucune note de module $< 8/20$.

Validation totale : tous les blocs + 2 épreuves complémentaires $\geq 10/20$.

Validation par indulgence : possible si une seule épreuve est à 8–9/20, décision du jury.

Validation partielle : attestations de blocs (valables à vie).

DISCIPLINE, ABSENCES ET AMÉNAGEMENTS

Plagiat / fraude : exclusion immédiate, échec sans rattrapage.

Retard ou absence non justifiée : échec à l'épreuve (pas de rattrapage).

Absence justifiée : épreuve de remplacement possible (jusqu'à 2 mois après l'épreuve, au plus tard 15 jours avant le jury).

Handicap : aménagements possibles sur demande (référent handicap + certificateur).

Jury et communication des résultats

Jury de certification : souverain (validation totale, partielle ou non).

Communication des décisions : sous 7 jours après jury.

Parchemins : au plus tard sous 3 mois (attestation provisoire possible).